

Your accommodation insurance and financial aid

Votre assurance logement, vos aides au logement, votre taxe d'habitation

You're in the house... Insure it

In France, it's mandatory to get a house insurance.

You can take out this insurance contract with a general insurance agent, a broker, a bank, or an insurance MGEL also provides insurance services.

Get financial support

You can receive personalised accommodation allowance (APL) or social accommodation allowance (ALS) from the Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Your council Tax

In France, you have to pay a council tax. To automatically receive the allowances, deductions or exemptions provided for according to your resources, make reference to your student address.

You are not subject to council tax if you are staying in a university residence managed by the CROUS, any similar organisations or your landlord is sub-renting.

Vous assurez... même votre logement

En France, la souscription d'un contrat d'assurance habitation est obligatoire pour les locataires.

Le contrat d'assurance vous permet d'être indemnisé par votre compagnie d'assurance en cas de sinistre dans votre logement.

Vous pouvez souscrire ce contrat d'assurance notamment auprès :

- » d'un agent général d'assurances
- » d'un courtier
- » d'une banque
- » d'une société d'assurances.

Vous pouvez vous adresser simultanément à plusieurs agents pour comparer leurs propositions.

Vous assurez... même votre logement

Vous pouvez bénéficier d'une aide personnalisée au logement (APL) ou d'une allocation de logement social (ALS) par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) selon les modalités prévues dans le Code de la Sécurité Sociale.

Pour bénéficier de cette aide, les démarches sont relativement simples et peuvent être effectuées en ligne sur le site internet de la CAF.

Vous payez votre taxe d'habitation

En France, vous devez payer une taxe d'habitation. Pour bénéficier automatiquement des dégrèvements, abattements ou exonérations prévus en fonction de vos ressources, inscrivez votre adresse étudiante.

Vous n'êtes pas soumis à la taxe d'habitation si vous êtes logé dans une résidence universitaire gérée par le CROUS ou des organismes similaires (en foyer par exemple), ou si vous êtes logé chez un particulier qui vous loue ou sous-loue une partie de son habitation.



IMPORTANT

You are liable for any damages you may cause.

Think of Vitale to get a warrant :

VISALE

Pour louer un logement, vous devez avoir un garant ou une caution (personne physique ou morale qui s'engage à payer les loyers et charges locatives si vous ne le faites pas). Les étudiants de 18 à 30 ans peuvent bénéficier de la garantie Visale. C'est une caution solidaire gratuite pour les étudiants ne disposant pas de garant en France.

Pour plus d'information, visiter la page dédiée à l'obtention d'un Visa VISALE.

Council tax is based on your situation as from January 1st

The council tax is based on the rental value of the property, the number of people living there and their income. You will receive a tax notice in October to be paid before November 15. If you're behind schedule, the amount will be increased by 10%.

La taxe d'habitation dépend de votre situation au 1er janvier de l'année d'imposition.

La taxe d'habitation est calculée en fonction de la valeur locative du logement (surface, qualité, situation), le nombre de personnes y habitant et les revenus des occupants. En principe, vous recevrez un avis d'imposition courant octobre. La taxe d'habitation doit généralement être acquittée avant le 15 novembre. Au-delà, le montant sera majoré de 10%. Les infos sont juste *ici*

